

## « Dynamiser nos entreprises pour amener l'innovation dans l'agriculture »

**A l'occasion du 83<sup>ème</sup> Congrès national Entrepreneurs Des Territoires, durant 2 jours, plus de 400 entrepreneurs de travaux venus de toute la France se sont retrouvés à Bordeaux pour parler de l'avenir de leur profession.**

**Paris, le 25 mars 2015** – Les mots « bio-contrôle », « drones », « agriculture numérique » et « robots » ont été le fil conducteur des débats du 83<sup>ème</sup> Congrès Entrepreneurs des Territoires, totalement orienté vers l'innovation. « *Nous avons vu durant ce congrès que nos jeunes entrepreneurs se donnent les moyens d'être des acteurs du monde agricole de demain en investissant aujourd'hui dans les nouvelles technologies* », tient à rappeler Gérard Napias, président de la FNEDT.

A ce titre, les débats autour de la table ronde « Innovation partagée : partager plutôt que posséder » qui s'est tenu le vendredi après-midi ont été animés. « *La présence de clusters et de start-up nous a montré que nous ne devons pas avoir peur de se regrouper. Le regroupement de plusieurs entités pour favoriser l'innovation sur le terrain est payante* », témoigne Gérard Napias.

La crise économique et la complexité poussent à innover dans l'agriculture pour pérenniser la production. L'innovation n'est plus un système de haut en bas avec plusieurs étages cloisonnés et étanches. Les entrepreneurs la voient comme l'interaction ouverte entre la recherche, la construction, la distribution et l'utilisation. Leurs activités adopteront des technologies de pointe si elles sont de vraies solutions aux besoins économiques, environnementaux et sociaux des entreprises.

Le congrès n'a pas manqué d'aborder les dossiers d'actualité de la prestation de services et notamment ce qui attend les employeurs de main d'œuvre saisonnière. « *Nous nous mobilisons sur la défense des entreprises qui subissent les conséquences de la suppression de l'exonération de charges sociales sur les emplois TO DE* », déclare Gérard Napias. La perte de compétitivité suite à la suppression de l'exonération des charges patronales sur les TO-DE inquiètent les entrepreneurs de travaux. Alain Rousset, président du conseil régional d'Aquitaine et président de l'Association des régions de France s'est engagé en clôture de l'évènement à étudier ce dossier.

### **Relations Presse Agence FARGO RDN,**

**Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :**

**Fadéla Benabadji**

Tél : 01 44 82 66 70

Mobile : 06 11 34 22 39

[fbenabadji@agencefargordn.com](mailto:fbenabadji@agencefargordn.com)

**Léa Charron**

Tél: 01 44 82 95 49

Mobile: 06 23 47 67 47

[lcharron@agencefargordn.com](mailto:lcharron@agencefargordn.com)

### **A propos de la FNEDT**

*La Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires (FNEDT) est l'organisation professionnelle qui rassemble les entrepreneurs de travaux agricoles, forestiers et ruraux. FNEDT regroupe 65 syndicats départementaux et 20 unions régionales. Acteurs clés de l'emploi dans le monde rural, les 21 000 entreprises de travaux agricoles, ruraux et forestiers et leurs 95 000 salariés permanents et saisonniers réalisent des chantiers au service des exploitants agricoles et forestiers, des propriétaires et des entreprises, des collectivités locales. La FNEDT est adhérente de la CEETTAR (Confédération Européenne des Entreprises de Travaux Techniques Agricoles et Ruraux) qui vient de fusionner au 1<sup>er</sup> janvier 2015 avec l'ENFE (European Network Forest Entrepreneurs).*